

Constitution et droits fondamentaux

Par **aure31**, le **25/11/2014** à **16:43**

Bonjour,
je suis en licence 1 et j'ai un TD de droit constitutionnel à faire. Mon sujet est "faut-il réviser la Constitution pour intégrer les droits fondamentaux ?". Le seul problème c'est que je ne sais vraiment pas sur quelle piste partir, je n'ai pas fait le cours encore...
Si quelqu'un peut m'apporter de l'aide ça sera très gentil.
Merci

Par **Yann**, le **25/11/2014** à **16:54**

Commence par définir ce que sont les droit fondamentaux.

Ensuite voit à quoi sert la constitution, un sens strict et au sens large.

Puis discute de la pertinence de les mettre dans la constitution ou non.

Petit commentaire perso : en regardant d'un peu plus prêt on se rend compte qu'il y a déjà une bonne partie de ces droits dans le bloc de constitutionnalité. Du coup, modifier la constitution pour les y intégrer est-ce que ce ne serait pas un peu redondant?

Par **aure31**, le **25/11/2014** à **17:00**

Merci pour les pistes.

Oui, en faisant des recherches sur la constitution et sur le bloc de constitutionnalité je me suis rendue compte que certains droits fondamentaux étaient déjà protégés par ces deux éléments.